

106010175516

1062304007236

N° contrat:

N° facture:

Adresse technique: 106 - 10607P0 - 64

Adresse de l'abonné:

106 OUAKAM

MAMELLE OUAKAM

Nº Vert 800 00 11 11

LOT N°2 MAMELLE TF 8715 DG

FACTURE

du 05 avril 2023

Infermations client Montant à régler Avant le Référence client : 106044327409 16 600 FCFA 05/05/2023 N° compteur : 91614

Nom du client:

KOALA SOUTONGNOOMA YVES

Mandataire:

Monsieur KOALA SOUTONGNOOMA YVES ABDOUL 2/ETG DRTE LOT N°2 MAMELLE TF 8715 DG IMM KHADIM BABOU2/ETG DRTE 106 OUAKAM

Facture simplifiée (détails au verso)

Période du 12/01/2023 au 13/03/2023

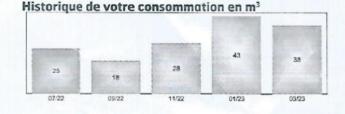
CONSOMMATION	M ³	PRIX
Consommation TTC	38	16 604 FCFA
Reprise d'arrondi		0 FCFA
Total facture TTC		16 604 FCFA
Arrondi à reporter		-4 FCFA

Si vous réglez en espèces, le montant du timbre pour le total exigible est de FCFA

RAPPEL DES FACTURES IMPAYÉES

	A F.OF. 1
Total facture(s) impayée(s)	0 FCFA
	16 600 FCFA
Total facture + impayée(s)	10 000 PCPA

Votre prochain relevé aura lieu entre le et le



ş- - - - -

TALON À JOINDRE À VOTRE PAIEMENT

SENTEAU - Eau du Sénégal S A au Capital de 6 000 000 000 FCFA - Siège Social : Dakar - Centre de Hann - Route du Front de Terre - BP 4945 - RCS : SN DKR 2019 B 36946 - N.N.F.A.: 007704530 263 Téléphone : +221 33 839 37 37 - Téléphone : +221 33 839 37 05 - Diroit de timbre payé sur état

106010175516

RÉFÉRENCE CONTRAT

1062304007236

ADRESSE TECHNIQUE

N° DE FACTURE

PRES CITE BCEAO ROUTE DE L"AEROPORT - UO - YOFF

POINT D'ACCUEIL

Monsieur KOALA SOUTONGNOOMA YVES ABC

MANDATAIRE

12/01/2023 au 13/03/2023

PÉRIODE DE CONSOMMATION DU



MONTANT FACTURE IMPAYES

16 600 FCFA 0 FCFA

16 600 FCFA

SOLDE À RÉGLER

BRANCHEMENT COMP Numéro		Date du Nouveau	Control of the Contro	Consommation	Consommation	Code relevé		
	Numéro	Diamètre	relevé	relevé	relevé	mesurée (m3)	facturée (m3)	
106 - 10607P0 - 64 MAMELLE OUAKAM LOT N°2 MAMELLE TF 8715 DG	91614	15 mm	13/03/2023	1064(R)	1026(R)	38	38	

61 jours	30 30				
FACTURE N°	TRANCHE	CUBAGE FACTURÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT	TV
1062304007236 ISTRIBUTION DE L'EAU	M3	М3	FCFA HT	FCFA HT	,
16 604 PCFA HT 16 604 PCFA TTC					
EAU (Part Fermière et redevance SONES)				15 092	
12-01-23 / 13-03-23	Tranche Sociale	20	186.55	3 731	0,00
12-01-23 / 13-03-23	Tranche Pleine	18	631.14	11 361	0,00
ASSAINISSEMENT				1 379	
12-01-23 / 13-03-23	Tranche Sociale	20	13.50	270	0,00
12-01-23 / 13-03-23	Tranche Pleine	18	61.63	1 109	0,00
SURTAXE HYDRAULIQUE		THE RESERVE TO SERVE		74	
12-01-23 / 13-03-23	Tranche Sociale	20	1.95	39	0,00
12-01-23 / 13-03-23	Tranche Pleine	18	1.95	35	0,00
SURTAXE MUNICIPALE				59	
12-01-23 / 13-03-23	Tranche Pleine	18	3.25	59	0,00
				151-177	0.12

Total Facture

16 604 CFA

Montant HT soumis à TVA 0 FCFA Montant TVA:

HT exonéré TVA:

16 604 FCFA

COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU

1. LA DÉTERMINATION EN TRANCHES SE FAIT EN FONCTION DU :

6T TOUR

- Catégorie Client

- Quota (maraîchers)

Diamètre compteur

- Nombre de jours de consommation.

Seuls les clients particuliers avec un compteur de diamètre 15 mm bénéficient de la tranche sociale.

2. LES ARTICLES FACTURES

Il s'agit des articles :

- Prestation : frais de compteur divisionnaire

- Eau

- Assainissement

– La surtaxe municipale

- La surtaxe hydraulique

2.1. Facturation des prestations : frais de compteurs divisionnaires

cette prestation n'est facturée qu'aux compteurs généraux. Le montant affiché sur la facture tient compte du nombre de compteurs divisionnaires rattachés au compteur général.

2.2 Facturation de la part EAU

Le calcul de la facturation (consommation EAU) se fait en proratant la consommation et les valeurs de tranche au nombre de jours réels entre deux relevés. A chaque facturation, les tranches sont remises à zéro.

2.3. Facturation de la part Assainissement

Les critères permettant d'indiquer si on facture cette redevance ou non est porté par l'Agence dont le territoire de compétence contient le point de livraison du service. Un décret fixe les villes assainies au Sénégal.

2.4. Surtaxes municipales et hydrauliques

Elles sont facturées systématiquement. Elles ne sont pas soumises à la TVA. NB : La surtaxe municipale n'est pas facturée sur la 1^{ee} tranche des Domestiques Particuliers avec diamètre = 15 mm

Payez vos factures par Orange Money, Free Money, Wave, Proximo, Wizall, sans vous déplacer